

***DIVISION 1 REGIONALE GRAND EST
VETERANS
LES 17 ET 18 SEPTEMBRE 2022
Canal de la Marne au Rhin STEINBOURG (67)***



Epreuve devant respecter le Règlement Sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS

MOTS D'ACCUEIL

Bonjour à toutes et tous

Nous vous souhaitons la cordiale bienvenue dans les Vosges du Nord pour la tenue de ce Championnat REGIONAL 1 CR GRAND EST FFPS, « VETERANS » qui se déroulera sur le Canal de la Marne au Rhin à STEINBOURG (67)

Nos sincères remerciements à la Fédération Départementale de Pêche 67, la VNF et l'AAPPMA de STEINBOURG pour leur soutien, nous permettant d'organiser cette épreuve. Mes collègues du CD 67 mettront tout en œuvre pour garantir un franc succès à cette compétition.

Il suffit que la météo et la gente piscicole soient de la partie, les compétiteurs devraient passer un très bon moment au bord de l'eau.

Nous souhaitons le meilleur à tous et surtout beaucoup de prises..

Cordialement

Jean-Luc MISCHLER

Président CD 67 et CR GRAND EST FFPS

Infos SITE et SECTEURS

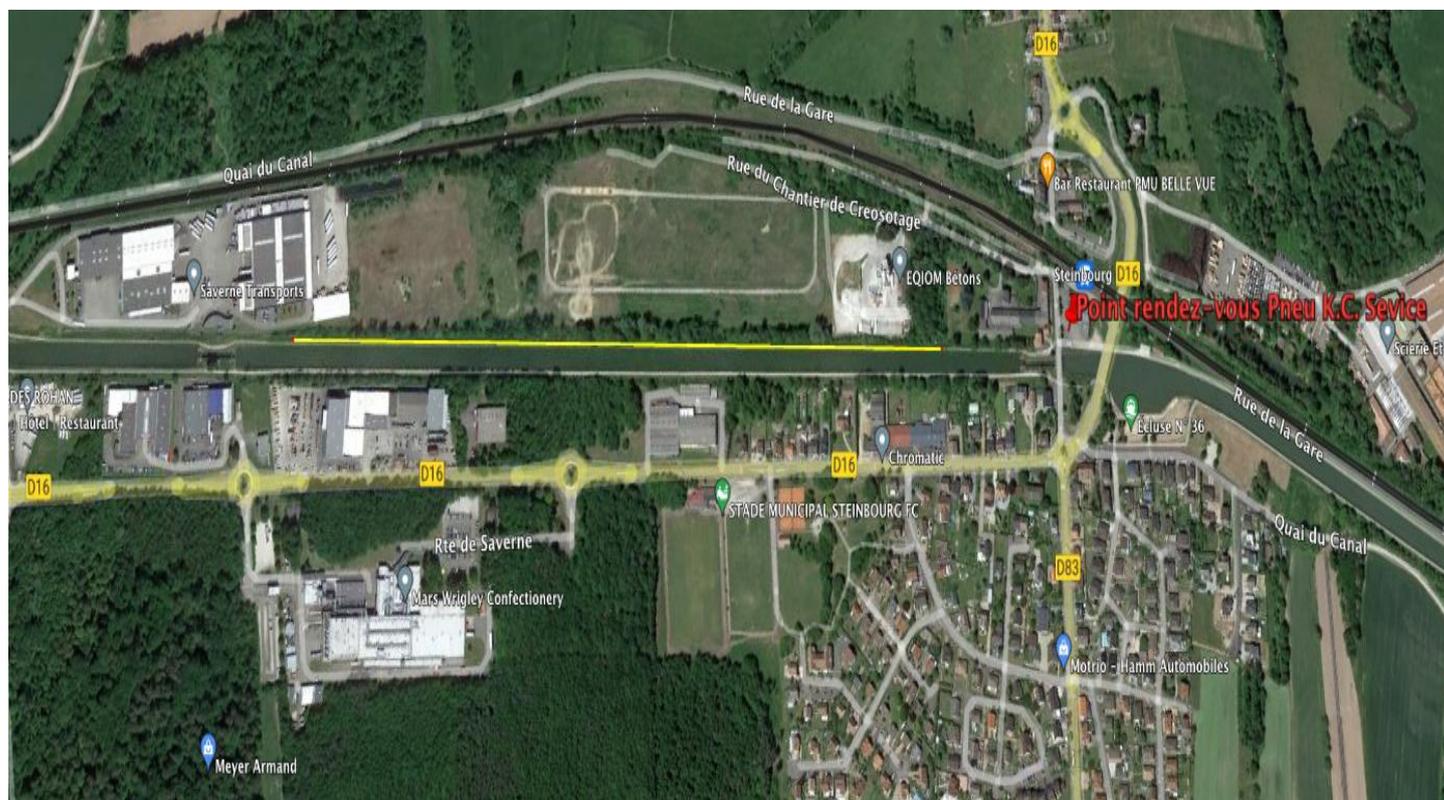
Poissons dominants	Gardons, plaquettes, ablettes, perches, grémilles
---------------------------	---

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	Voiture	48°45'46.95"N 7°24'58.84"E	NON
Secteur B	Voiture	48°45'46.95"N 7°24'58.84"E	NON
Secteur C	Voiture	48°45'46.95"N 7°24'58.84"E	NON

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	2 m 80	Lent à rapide suivant éclusées
Secteur B	2 m 80	Lent à rapide suivant éclusées
Secteur C	2 m 80	Lent à rapide suivant éclusées

Plan des secteurs



Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	MISCHLER Jean-Luc PETIT Eric Vice-Président et secrétaire CD 67	06.07.96.72.68 06.08.54.35.53	jlmischler@ffpsed.fr eric.ptt1@gmail.com
Forfait	MISCHLER Jean-Luc	06.07.96.72.68	jlmischler@ffpsed.fr

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Mettre ICI ce qui est particulier au site : Permis interfédéral obligatoire, entraînements autorisés ou besoin d'un permis spécial, 2 bourriches, remise des poissons à l'eau après la pesée

ENTRAINEMENT AUTORISES JUSQU'À VENDREDI 17/09/2022 à 12 heures et sans bourriche

Buvette, restauration et logements

BUVETTE SUR PLACE PENDANT TOUTE LA DUREE DU CHAMPIONNAT

HEBERGEMENT :

HOTEL DE L'ECLUSE

34 ZI Sud R Rohan

67790 STEINBOURG

Tél. 03.88.02.12.52

(A deux pas du parcours)

LOGIS DU HERRENSTEIN

20, Rue du Général Koenig

67330 NEUVILLER LES SAVERNE

CITES DE France 67700 SAVERNE